

**MAIRIE
D'
ASCROS**



06260 ASCROS

☎ 04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

ASCROS, le 18 Avril 2025

Compte-rendu de la Réunion, en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Samedi 12 Avril 2025 à 14 heures 30

Président : Vincent GIOBERGIA.

Élus présents : CANTIELLO Raffaële avec procuration à PACCINO Charles, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, HAMES Nicole, SGARRONI Alain, VALTIER Jean-Luc avec procuration à HAMES Nicole, Charles PACCINO.

Élu absent : CHENET Florian.

Secrétaire de séance : Nicole HAMES, désignée à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Compte de Gestion et Compte Administratif 2024 ; Budget Communal 2025 ; Vote des taux d'imposition 2025 ; Admission en non valeurs ; École AUBÉ Césaire et RPI ; Commerces communaux ; Employés communaux ; Appartements communaux – Gîte Rourebel – Syndic de copropriété ; Communication : nouveau site Internet de la commune ; travaux communaux : Chemin de Cassias (DCA 2025), Réseau EP Mairie/École et mur de la 2^{ème} cour de l'École, Travaux Isatis, Sécurité-Prévention, Parvis gîte Rourebel, Installation défibrillateurs, Cimetière et Ponceau n°3 (FRAT2025) ; Requête de M. Owen ANSELMO ; SICTIAM : éclairage public ; Ferme Thérapeutique d'ASCROS et Association partenaire ISATIS ; Divers.

0) Ouverture de la séance à 14 heures 30 :

Compte-rendu de la séance du 22 Février 2025 :

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

1) Compte de Gestion et Compte Administratif 2024 :

- Fonctionnement : Dépenses : 302 889,00 euros
Recettes : 400 755,07 euros, en excédent.

- Investissement : Dépenses : 247 565,75 euros
Recettes : 310 796,36 euros, en excédent.

- Restes à Réaliser : Dépenses : 430 534,33 euros
Recettes : 428 321,78 euros

Total cumulé : Dépenses : 1 141 740,66 euros
Recettes : 1 216 575,25 euros, en excédent.

Le Compte Administratif 2024 est en totale concordance avec le Compte de gestion de Monsieur le Responsable du SGC PLAN DU VAR.

Vote : Pour, à l'unanimité

2) Budget communal 2025 :

Équilibre de fonctionnement :

Dépenses / Recettes à 480 736,59 euros avec un excédent de 74 834,59 euros reporté, sans augmentation des taux d'imposition communaux.

Équilibre d'Investissement :

Dépenses / Recettes à 1 124 213,28 euros avec un déficit de 97 520,97 euros, reporté.

Total du budget en équilibre : 1 604 949,87 euros

Vote : Pour, à l'unanimité

3) Vote des taux d'imposition 2025 :

Taxe Foncier Bâti : 18,17 %

Taxe Foncier non bâti : 29,97 %

Taxe Habitation Résidences Secondaires : 12,35 %

Taux inchangés, pas d'augmentation des taux d'imposition par la commune d'ASCROS.

Vote : Pour, à l'unanimité

4) Admissions en non-valeur :

Courrier du Service de Gestion Comptable de PLAN DU VAR par lequel les services recensent la liste des débiteurs arrêtée au 14/01/2025, pour une créance irrécouvrable de 3 151,00 euros et dont les poursuites sont restées sans effet (Boulangerie Épicerie d'ASCROS, La Mie du Village, Bar-Restaurant d'ASCROS, BELLIARDI Éric, L'IN BEAUTÉ, JAECK Bruno).

Vote : Pour, à l'unanimité

5) École d'ASCROS AUBÉ Césaire et RPI :

- Planétarium, à l'initiative de la CCAA, prévu le 13 juin 2025 à l'Église Saint Véran.

- « Nuit des Lucioles » 14 juin 2025.

- Carte postale des enfants de l'école d'ASCROS lors de la sortie au Pradet dans le Var.

- Remerciement de Madame Bénédicte ANFOSSO pour la subvention accordée à l'école par la commune d'ASCROS).

- Conseil d'école RPI : effectif rentrée 2025 / 2026 : 13 élèves à ASCROS et 10 élèves à LA PENNE.

- Association « Les petits Montagnards » → Calendrier 2025.

- Réunion « Projet Éducatif » à Puget-Théniers pour les écoles de la CCAA, porté par Madame Nicole BERTOLOTI en charge du projet (ateliers, cantines, autres projets...). Monsieur Henri DILMI a représenté M. le Maire lors de cette réunion.

6) Commerces communaux :

- Bar-Restaurant :

Inauguration réalisée le 5 Avril 2025, avec succès.

Bon démarrage.

Ajustement à faire sur le matériel.

- Épicerie :

Candidature de Madame Pascale LOVIAGUINE, abandonnée à son initiative.
Demande de créer une épicerie solidaire par Madame Cathia ROQUEBRUN.
Candidature spontanée de Monsieur DESVAGES.
Autres propositions annoncées au cours de la séance du Conseil Municipal.
Réunion à prévoir pour étude des propositions.

- Four communal :

Demande à faire à Monsieur Didier BILLEY pour faire le pain pour l'Ascension (procession à Sainte Anne), à l'occasion de la fête du pain.

7) Emplois communaux :

RAS

8) Appartements communaux :

- Logement 2100 - Monsieur Alexis KADOUR : VMC à installer, dans la salle de bain.
- Gîte communal saisonnier 2031 : aménagement à terminer → en attente de la visite des « Gîtes de France » pour agrément.
- Syndic de l'immeuble cadastré C 140 → candidature de la commune d'ASCROS pour la reprise de gestion, représentée par Monsieur le Maire, Vincent GIOBERGIA, en tant que personne morale.

Vote : Pour, à l'unanimité

9) Communication : nouveau site Internet de la commune :

- Formation en visioconférence le 24/04/2025 de 10 heures à 12 heures, en Mairie.
- Installation de la fibre : courrier de demande d'information fait aux services d'ORANGE → en attente de réponse. Une relance sera faite.

10) Travaux communaux :

❖ DCA 2025 : en attente retour de l'attribution → finition du Chemin de Cassias.

❖ Réseau EP et eaux pluviales Mairie / École : démarrage des travaux le 7 avril 2025.

Demande de l'entreprise SCOFFIER Frères pour entreposer sable, graviers et machines sur la parcelle privée C 365 à Sainte Anne. Réponse positive des propriétaires sous la condition de laisser l'endroit nettoyé de toute matière.

Réunion de chantier prévue le jeudi 17 avril 2025.

❖ Cour de l'École : protection exigée par les services de l'État, dans le cadre du plan VIGIPIRATE pour la protection des enfants, mise en place par la CCAA, compétente sur le site → à revoir pour poser quelque chose de joli, intégré dans le paysage et accepté par la commune.

❖ Travaux ISATIS : réfection du réseau « eau chaude – eau froide » par Monsieur Kléber DAUDIN – Ingénieur Conseil – 285 avenue des Maurettes - 06270 VILLENEUVE LOUBET, titulaire du marché, sous Assistance de Maîtrise d'Ouvrage de l'Agence 06. Démarrage en vue.

❖ Questionnaire à destination de la population, distribué à la population en même temps que le recensement 2025. Ce document a été analysé et commenté en séance et permettra entre autres d'identifier les personnes vulnérables de la commune en cas de besoin pour leur sécurité ou de catastrophe (personnes à mobilité réduite, sous assistance respiratoire, ...).

❖ Formation « SECOURISME » à la mairie, dispensée par un professionnel du SDIS 06 les 12/04/2025 et 26/04/2025 → en attente des retours de la part des personnes participantes.

❖ Maintien des manches à incendie en bon état → achat de manches dans les meilleurs délais et exercice de manœuvre à réaliser chaque année.

❖ Circulation à Rourebel : Commande du marquage et du matériel réalisée pour un système de ralentissement efficace, entre les panneaux d'agglomération ➔ intervention et pose fin mai 2025.

❖ Mur du Cimetière : absence de barbacanes, pas de prise en charge pour subvention, ni d'assurance dans la CAT NAT.

❖ Chemin de l'Abécea : reprise des travaux dans les règles de l'art, exécutés par l'entreprise Nicolas JUGLARIS.

❖ Échange entre la commune d'ASCROS et Madame Isabelle GILLI : détachement d'une parcelle de terrain derrière l'escalier du terrain de « Jeu de Boules » et contre leur bâtisse « le pigeonier » en échange de la location de la parcelle C 365 qui a accueilli les containers à Ordures Ménagères pendant dix-huit mois. Il est décidé un forfait de 2 700,00 euros versé par Madame Isabelle GILLI en équivalence entre la cession de la parcelle de terrain derrière l'escalier et la location de la parcelle C 365 à Sainte Anne.

L'étude notariale BENCHETRIT – DELOCHE rédigera l'acte de cession avec le concours du Géomètre-Expert communal, Monsieur Benoît LEVIER.

Vote : Pour, à l'unanimité

11) Requête de Monsieur Owen ANSELMO :

Demande la pose de ralentisseurs au Hameau de Rourebel, devant son domicile

➔ Projet de la commune : voir point 10 / Travaux.

12) SICTIAM : Éclairage Public :

Audit d'implantation actuelle réalisé par le SICTIAM ➔ passage en leds pour l'ensemble de la commune. Puissance de l'éclairage diminuée de 30 % la nuit ➔ mise en place : 3^{ème} trimestre 2025.

12 Bis) REAAM :

Régie de l'eau : répertoire de tous les travaux réalisés et prévus sur toutes les communes de la CCAA.

13) Ferme Thérapeutique d'ASCROS – association ISATIS :

Réfection du réseau « eau chaude – eau froide » : solution technique la plus intéressante et la moins onéreuse proposée par l'ingénieur conseil Monsieur Kléber DAUDIN ➔ installation de panneaux photovoltaïques (point 10).

14) Divers :

- Subvention communale à l'Amicale des Sapeurs Forestiers de Roquesteron, Président Monsieur Dimitri GERVASI – Base FORCE 06 246 Route de Cuébris – 06910 ROQUESTERON : 50,00 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Couverture téléphonique : demande de renforcement du maillage, avec une antenne ORANGE supplémentaire au Hameau Les Crottes.

Fibre : courrier envoyé aux services d'ORANGE afin de connaître l'évolution de leur mise en place, actuellement l'opérateur SFR étant le seul à l'installer.

- Travaux des réseaux Mairie / École (point 10) démarrage retardé suite aux aléas des marchés à bons de commande ➔ entreprises tributaires de ces aléas. Décision appartenant au Département 06.

- Commission de sécurité ➔ achat de manches à incendie (point 10).

- ENEDIS : continuité de la réfection de la route du Moulin de Rourebel → en cours, avec une nouvelle relance.
- Véhicule de Monsieur Bruno JAECK sur le parking de Vé Lou Bey : chargé sur remorque le 12/04/2025, départ le week-end de Pâques.
- Site INTERNET géré par le SICTIAM : mise en service dans les meilleurs délais, après la formation du 24/04/2025.
- Petit bassin de la Massière : réunion avec tous les propriétaires riverains, pilotée par la Chambre d'Agriculture, en présence de Madame Dorothée VALTIER.
Accord des parties : un tour chacun pour le nettoyage et prise d'eau à tour de rôle.
- Nouvelle association créée : « Aux racines de Crocis » Président : Monsieur José GIOANNI.
Manifestation prévue les 18 et 19 juillet 2025.
- Lecture du courrier de Monsieur Marc RAYBAUD, pour une réponse point par point, détaillée dans l'ensemble de ce compte-rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 17 heures 40, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

**M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA**